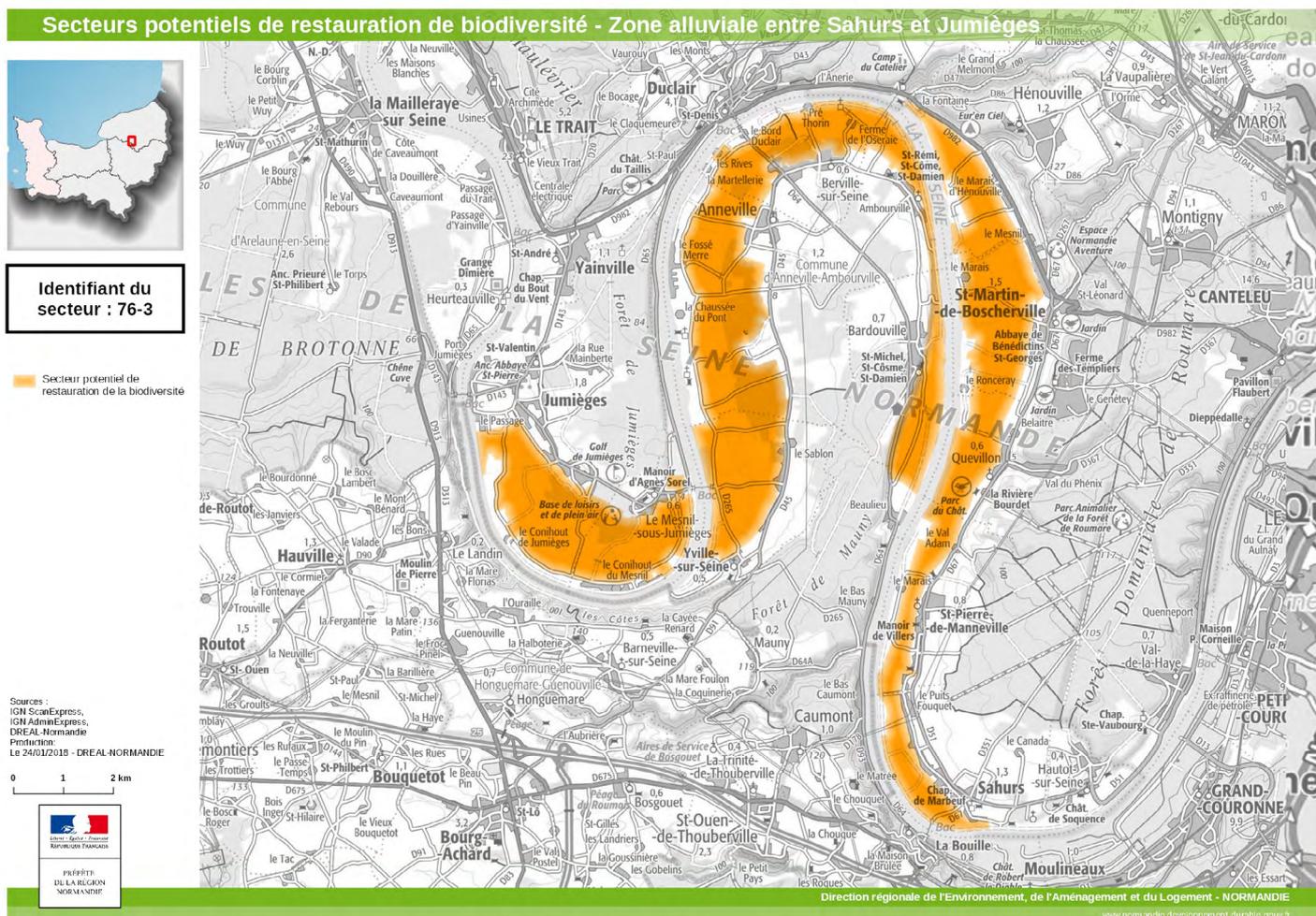


Zone alluviale entre Sahurs et Jumièges



Localisation

Département : Seine-maritime

E.P.C.I. : Métropole Rouen Normandie, CC Roumois Seine

Communes : Sahurs, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville, Hénouville, Bardouville, Anneville-Ambourville, Berville-sur-Seine, Yville-sur-Seine, Le-Mesnil-sous-Jumièges, Jumièges

Statuts de propriété

- ▶ Privé, propriétés communales
- ▶ Propriétés du Grand Port Maritime de Rouen
- ▶ Propriétés de l'Etat

Milieux principaux

Prairies humides, bocage, plan d'eau, canaux

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ ZNIEFF de type 1
- ▶ ZNIEFF de type 2
- ▶ Parc Naturel Régional
- ▶ Zone de Protection Spéciale (directive Oiseaux)
- ▶ Zone Spéciale de Conservation (directive Habitats)
- ▶ Site classé
- ▶ Secteurs de mesures compensatoires réalisées ou en cours



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

- ▶ Préservation des fonctionnalités et des continuités écologiques de cette zone
- ▶ Préservation des habitats et des populations d'espèces rares et menacées
- ▶ Reconquête de milieux humides
- ▶ Restauration d'espaces interstitiels aux zones à enjeux écologiques

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ Optimiser la gestion des niveaux d'eau dans les zones humides
- ▶ Préservation /renforcement du bocage
- ▶ Des expérimentations d'arasement de digue pourraient être envisagées pour redonner, de manière sécurisée et contrôlée, un fonctionnement hydraulique plus naturel entre les zones humides et le fleuve
- ▶ Restauration d'habitats estuariens et d'annexes hydrauliques

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Flore

Oenanthe à feuilles de Silaus, Oenanthe fistuleuse, Sénéçon aquatique, Colchique des prés, Euphorbe des marais, Orge faux-seigle, Brome rameux, Grande Glycérie, Laïche distique, Centaurée noire, Ophioglosse vulgaire, Hottonie des marais, Oenanthe à feuille de Peucedan, Guimauve officinale, Oenanthe safranée, Cardamine impatiente, Petite Centaurée, Saule fragile



Hottonie des marais
(*Hottonia palustris*)



Ophioglosse vulgaire
(*Ophioglossum reticulatum*)

Faune

Oiseaux reproducteurs :Râle des genêts, Chouette chevêche, Rougequeue à front blanc, Faucon hobereau, Tarier des prés, Bergeronnette printanière, Vanneau huppé, Locustelle tachetée, Rousserolle effarvatte, Bouscarle de Cetti, petit Gravelot, Aigrette garzette
Nombreux oiseaux en escale hivernale
- mammifères :Musaraigne aquatique, Campagnol amphibie, chauves-souris (grand Rhinolophe, grand Murin, Murin à oreilles échancrées), ...
- amphibiens et reptiles : Crapaud calamite, Triton crêté, Vipère péliade, ...
- insectes : Pique-Prune, Ecaille chinée



Râle des genêts
(*Crex crex*)



Vanneau huppé
(*Vanellus vanellus*)